

5125

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une foi

**MINISTERE DE LA FAMILLE, DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA
SOLIDARITE NATIONALE**

**CELLULE DE SUIVI DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE**

**RAPPORT DE LA COMMISSION 2
ESQUISSE D'UN DOCUMENT D'ORIENTATION
STRATEGIQUE DU MFDSSN**

**ATELIER DE REFLEXION SUR LE NOUVEAU CADRE
INSTITUTIONNEL DU MFDSSN**

Novembre 2003

1. Rappel des termes de référence

La Commission 2 a retenu et rappelé la nécessité pour le Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale de mettre en place un cadre d'orientation stratégique et opérationnel lui permettant de traduire avec efficacité et efficience les attributions qui lui sont affectées à travers le Décret 2003-720 du 26 septembre 2003.

Dans le même ordre d'idées, les membres de la Commission 2 ont tous été unanimes pour reconnaître que le recentrage du Dispositif Institutionnel de Promotion de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale avec le regroupement de nouveaux Services et Directions constitue un challenge qui postule une vision commune et une harmonisation des différentes interventions entre le niveau national et le niveau déconcentré qui pourrait déboucher sur l'adoption d'un schéma organisationnel plus adapté aux nouvelles missions du Ministère et aux mutations en cours.

A cet effet, la Commission 2 avait pour mission de proposer des objectifs, stratégies et lignes d'actions pouvant permettre d'esquisser un document d'orientation du MFDSSN ; avec comme résultats attendus de :

- Formuler des objectifs sectoriels sur la base du décret portant attributions du Ministère ;
- Identifier des stratégies et lignes d'actions sur la base de ces objectifs déclinés.

2. Note sur le déroulement des Travaux

En vue d'atteindre la mission et les résultats assignés, la Commission 2 a commencé sa réflexion par l'analyse des termes de référence qui lui ont été soumis.

A cet effet, pour étayer et renforcer la réflexion, il a été question d'analyser en profondeur et dans tous ses aspects certains documents de référence parmi lesquels on peut noter :

- le Décret 2003-720 du 26 septembre 2003 ;
- le projet de Décret organisant le Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale ;
- les communications des Directions et Services rattachés ;
- le rapport de la Commission développement Social de l'ONU ;

L'analyse de ces différents documents a aussi tenu en considération des principes, objectifs et recommandations du DSRP et de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre.

La richesse et la pertinence des contributions de tous les membres de la Commission ont permis de formuler conformément au mandat qui nous a été assigné les objectifs, les stratégies et les lignes d'actions pouvant fournir une esquisse d'un avant projet de Document d'Orientation Stratégique pour le MFDSSN.

Par ailleurs, l'atelier a beaucoup discuté sur la nécessité prendre en charge toutes les questions majeures qui pourraient interpeller le MFDSSN. A cet effet, l'identification des domaines et actions majeures a permis la déclinaison de l'objectif global du Ministère en Objectifs stratégiques. Pour ce faire l'atelier a répertorié dans un tableau les différents objectifs stratégiques et les principales stratégies de mise en œuvre. Il s'est ensuite réservé de laisser la commission 3 l'exercice qui consiste à identifier des lignes d'actions, d'autant que cet axe est pris en charge par le DSRP. Aussi, les actions majeures non prises en charge par le DSRP font l'objet d'un des résultats attendus de l'atelier 3.

3. Synthèse des discussions

Suite au réglage des modalités d'organisation pratique de l'atelier 2, un débat a été ouvert par les participants qui ont tenu à clarifier d'abord certains concepts, à savoir les différences entre Mission, Objectif, Stratégie, Ligne d'action et activité. Cette mise à niveau a été utile par la suite des travaux,

notamment quand il s'est agi de décliner l'objectif global que poursuit le Ministère, ainsi les objectifs stratégiques correspondants.

3.1. Objectifs

Objectif général poursuivi par le MFDSSN

Concevoir et mettre en œuvre des politiques familiales, de développement social et de solidarité destinées à renforcer la lutte contre la pauvreté et à assurer une amélioration des conditions de vie des populations sénégalaises particulièrement des groupes vulnérables.

Objectifs stratégiques (OS)

OS1 : Assurer la promotion et la défense des droits fondamentaux des groupes vulnérables ;

OS2 : Améliorer les conditions de vie des enfants en situations difficiles ;

OS3 : Renforcer les initiatives de solidarité au profit des populations en détresse et des groupes sociaux défavorisés ;

OS4 : Contribuer au renforcement des familles en vue de leur permettre de s'acquitter convenablement de leurs rôles de production et de socialisation ;

OS5 : Améliorer le cadre, la qualité de vie et les conditions socio-économiques des communautés de base ;

OS6 ; Appuyer les initiatives à la base par le renforcement de la participation et de la responsabilisation effective des populations au processus de développement par l'organisation, l'animation, la sensibilisation et la formation ;

OS7 : Concevoir, mettre en œuvre puis suivre/évaluer les politiques et programmes de réduction de la pauvreté ;

OS8 : Assurer un meilleur impact des projets et programmes de développement sur les conditions de vie des populations ;

OS9 : Mettre en place un cadre favorable et incitatif des politiques sociales et de solidarité ; *Prochaine sociale*

OS10 : Promouvoir une réadaptation appropriée à une bonne insertion socio-économique des personnes handicapées ;

OS11 : Assurer la promotion sociale des anciens ;

OS12 : Veiller à une prise en compte des besoins pratiques et intérêts stratégiques des femmes ;

OS13 : Améliorer les moyens permettant d'atténuer la précarité des conditions de vie des pauvres et les aider à gérer les risques auxquels ils sont confrontés.

4. Axes d'orientations stratégiques (AOS)

AOS 1 : Développement d'un cadre juridique, législatif et incitatif favorable à l'épanouissement des enfants, des femmes, des handicapés et de l'ensemble des groupes vulnérables (approche Droit) ;

AOS 2 : Promotion du bien être familial ;

AOS 3 : Amélioration des conditions de vie des familles (approche famille) ;

AOS 4 : Développement d'un cadre partenarial/Partage entre Pouvoirs Publiques, Collectivités locales et partenaires au développement ;

AOS 5 : Amélioration du statut socioéconomique des femmes (Approche Droit) ;

AOS 6 : Promotion d'un environnement favorable au développement social ;

AOS 7 : Renforcement et soutien à la dynamique de solidarité nationale ;

AOS 8 : Développement de stratégies de communication sociale et de plaidoyer (IEC, Plaidoyer) pour la protection sociale et la gestion des risques sociaux ;

AOS 9 : Renforcement des capacités (ressources humaines, matériels et financières du ministère) du département et des Organisations communautaires de base ;

X **AOS 10** : Développement et amélioration des conditions d'accès aux services sociaux de base et aux services financiers ;

AOS 11 : Protection / Réhabilitation / Prise en charge des groupes vulnérables ;

AOS 12 : Prévention des fléaux sociaux, notamment chez les groupes vulnérables ;

AOS 13 : Egalisation des chances consacrées par un dispositif législatif et réglementaire traduisant ainsi la volonté politique du Gouvernement de garantir aux handicapés les mêmes droits et obligations que leurs concitoyens ;

AOS 14 : Mise en place effective d'un programme national de réadaptation à base communautaire ;

AOS 15 : Elaboration d'une loi d'orientation sociale en vue

AOS 16 : Amélioration sensible de la situation économique et de la condition sociale des personnes âgées ainsi que la sensibilisation sur la problématique du vieillissement en vulgarisant le principe « vieillir en bonne santé »

X **AOS 17** : Capitalisation et valorisation des expériences (Modélisation, Suivi/ Evaluation périodique).

5. Recommandations

La commission 2 a terminé ses travaux par les recommandations suivantes :

R1 : Mettre en place un comité restreint au sein du MFDSSN chargé d'approfondir et de finaliser le présent avant-projet de document d'orientation stratégique ;

R2 : Elaborer un plan de formation des agents avec un accent particulier sur la formation continue ;

R3 : Impliquer l'ensemble des acteurs et communautés dans l'exécution des politiques, projets et programmes en vue d'un meilleur impact sur les groupes cibles ;

R4 : Initier plus de conventions de partenariat entre le MFDSSN et les Collectivités locales et entreprises privées ;

R5 : Plaider pour une prise en compte de la spécificité des personnes handicapées et personnes âgées dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, projets et programmes de développement.

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION 2

PRESIDENT : Birahim NDIAYE
RAPPORTEUR : Malick NDOYE
MODERATEUR : Pape Malick GNINGUE
 Ibrahima FALL

MEMBRES

| N° | PRENOMS ET NOM | STRUCTURE | TELEPHONE |
|----|------------------------|-------------------------|------------------------|
| 1 | Samba CISSOKHO | SRDC Tamba | 981.11.83 |
| 2 | Karamba DRAME | DASSN | 821.63.48 |
| 3 | Abdourahmane FALL | SRDC Kolda | 641.61.43 |
| 4 | Malick NDOYE | CAB/MFDSSN | 827.89.80 564.58.40 |
| 5 | Mouhamadou NDIAYE | SRDC Kolda | 996.10.87 |
| 6 | Ndèye Astou SYLLA | Direction de la Famille | 823.89.85 |
| 7 | Baba SOW | CSO/PLCP | 823.69.19 |
| 8 | Birahim NDIAYE | CT/MFDSSN | |
| 9 | Siga Sarr DIOUF | Projet Pires Formes | 842.66.41 |
| 10 | Ibrahima FALL | Consultant/MGP | 544.42.74 |
| 11 | Modou SALL | DPDE | 822.77.94 |
| 12 | Aïssatou Thioune GUEYE | SRDC/Thiès | 951.13.56 |
| 13 | Sidy GUEYE | DSDS | 685.97.95 |
| 14 | Birahim CAMARA | SRFDS/Tamba | 981.11.04 |
| 15 | Assane TRAORE | DASSN | 842.28.13 |
| 16 | Pape Malick NGINGUE | MFDSSN | 849.70.73 |
| 17 | Demba Arame NDIAYE | MFDSSN | 849.70.73 |

